



Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CENTRE D'HEBERGEMENT SAINT-JOSEPH		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	44
Établissement/CIUSSS/CISSS	CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	Adresse	1893, rue Alexis Simard
No Région (s'il y a lieu point cardinal)	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Ville	Saguenay

Informations sur la visite

Date de la visite	26 février 2026			
-------------------	-----------------	--	--	--

Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches;
Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer d'offrir aux résidents et à leurs proches des activités d'information ou de sensibilisation afin de promouvoir la bientraitance et contrer la maltraitance.	• Aucune activité d'information ou de sensibilisation pour promouvoir la bientraitance et contrer la maltraitance n'a été réalisée pour les résidents et les proches	Réalisé

Pratiques cliniques



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :

- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
2. S'assurer que le taux de conformité à l'hygiène des mains atteigne 80 % et plus.	• Le taux de conformité à l'hygiène des mains n'atteint pas 80%.	Réalisé

Milieu de vie



Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;
Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;
Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
3. S'assurer que l'aménagement du milieu de vie permette au résident de se sentir chez-lui.	• L'installation n'aménage pas les espaces communs avec des éléments décoratifs, il s'agit particulièrement des salles de bains et douches.	En cours
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités spontanées individuelles ou de groupe.	• Des activités spontanées individuelles ou de groupe ne sont pas initiées quotidiennement auprès des résidents par le personnel.	Réalisé